

# Gazette nationale ou le Moniteur universel

France. Auteur du texte. Gazette nationale ou le Moniteur universel. 1857-11-26.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.  
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

# LE MONITEUR UNIVERSEL

NUMÉRO 350.

15 centimes le numéro du jour.

BUREAU D'ABONNEMENT :  
Quai Voltaire, n° 45,

Et dans tous les Bureaux de Poste des départements.

& Londres, Bulwer, Davies et Comp., 1, Finch Lane, Cane Hill.

Un an, 40 fr. — Six mois, 20 fr. — Trois mois, 10 fr.  
Pour Paris et les départements. — Envoyer un mandat sur la Poste.  
ATTRACHÉ.

## Journal officiel de l'Empire Français.

26 NOVEMBRE 1857.

15 centimes le numéro du jour.

BUREAU DE RÉDACTION :

Quai Voltaire, n° 45.

Les tribunes sont réservées aux services publics et aux événements.

& Londres, Bulwer, Davies et Comp., 1, Finch Lane, Cane Hill.

Les abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.  
Joinre aux renouvellements ou révolutions la dernière bande inscrite.  
ATTRACHÉ.

JEUDI 26 NOVEMBRE 1857.

### SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Présentation de serment entre les mains de l'empereur du procureur général impérial près la cour de cassation.

Décrets : approuvant la délibération y instruite du conseil municipal de Marseille (Bouches-du-Rhône) : — ouvrant le bureau des douanes de Caen (Calvados) à l'importation des machines et mécaniques : — conférant la médaille militaire.

Nominations dans l'ordre impérial de la Légion d'honneur.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Corps législatif.

Notes étrangères.

Faits divers.

Marchés et ventes.

VARIÉTÉS. — Les Aragonais en Grèce, par M. Achille Jérôme.

Extrait d'un mémoire de M. Gobin-Ménéville sur trois espèces d'images dont les œufs servent à faire une sorte de pain nommé *hachis* au Mexique.

FEUILLETON. — Les Echasses de maître Pierre, par M. Edmond About.

### PARTIE OFFICIELLE.

Paris, le 25 novembre.

Aujourd'hui, M. Dupin, procureur général impérial près la cour de cassation, a prêté entre les mains de Sa Majesté, au palais des Tuilleries, le serment prescrit par la Constitution, en présence de LL. ExEc. le ministre d'Etat et le garde des sceaux, ministre de la justice.

### NAPOËLON.

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français.

A tous présents et à venir, salut :

Voici la délibération, en date du 8 octobre 1857, par laquelle le conseil municipal de la ville de Marseille, département des Bouches-du-Rhône, demande l'autorisation de prélever, en 1858, sur les produits de l'octroi, une somme de cent quarante mille francs, destinée à acquitter la totalité des cotisations nécessaires de 1858 et à exempter de toute cotisation mobilière les loyers d'habitation inférieurs à quatre-vingt-cinq francs :

Vu l'art. 20 de la loi du 21 avril 1852;

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département des finances,

Avis décreté et décreté ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. La délibération susvisée du conseil municipal de Marseille est approuvée.

Art. 2. Notre ministre secrétaire d'Etat au département des finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuilleries, le 25 novembre 1857.

NAPOËLON.

Par l'Empereur :  
Le ministre secrétaire d'Etat  
au département des finances,  
P. MAGNE.

### NAPOËLON.

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français.

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics :

Vu les lois des 9 et 27 février 1832 : 26 juillet 1835, 5 juillet 1836 et 9 juillet 1845 ;

Avis décreté et décreté ce qui suit :

Art. 1<sup>er</sup>. Le bureau des douanes de Caen (Calvados) est ouvert à l'importation des machines et mécaniques, soit complètes, soit en pièces détachées.

Art. 2. Le port de Caen est ajouté à ceux que l'art. 17 de la loi du 9 février 1832 a désignés pour l'entreposé des marchandises préalables de toute espèce.

Art. 3. Nos ministres secrétaires d'Etat au département de l'agriculture, du commerce et des travaux publics et au département des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuilleries, le 23 novembre 1857.

NAPOËLON.

Par l'Empereur :  
Le ministre secrétaire d'Etat  
au département de l'agriculture,  
du commerce et  
des travaux publics,  
E. ROUXIN.

Feuilles du 26 novembre 1857.

### LES ÉCHASSES DE MAÎTRE PIERRE<sup>1</sup>.

XIV.

#### Chagrins d'amour.

Je dormis le lendemain jusqu'à trois heures. Le maire de Bulos entra sur la pointe des pieds, comme une garde-malade, dans la chambre qu'il m'avait donnée. « Je ne vous réveille pas ? dit-il en s'assoyant à la tête du lit. C'est qu'il est trois heures de relevée, nous sommes tous sur pied depuis midi ; on a mangé la soupe à l'oignon sans vous, et... j'avais peur.

— De quoi ?

— Vous n'avez encore rien écrit ?

— Ma foi... non ; je ne suis pas somnambule, pour écrire les yeux fermés. Votre souper a duré trop longtemps ; je n'ai pas l'habitude de passer les nuits, et j'avais grand besoin de repos.

— Comment ! vous êtes Parisien et vous craignez les nuits blanches ! Que faites-vous donc à Paris ?

(1) Voix du Moniteur des 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21, 27, 28 et 29 mai, 3, 4, 5, 12, 13, 15 juil., 21 octobre, 6, 11, 17, 18, 19, 20 et 25 novembre.

La traduction et la relecture sont interdites.

Par décret impérial en date du 25 novembre 1857, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département des finances, M. Maréchal (Ennemond), receveur principal entreposeur de contributions indirectes à Roanne (Loire), est nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur : 41 ans de services.

Par décret impérial en date du 25 novembre 1857, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département des finances, M. de Bonnemain (Henri-Pierre-Edouard), ancien percepteur des contributions directes, est nommé chevalier de l'ordre impérial de la Légion d'honneur : 77 ans de services.

Par un décret impérial du 23 novembre 1857, rendu sur la proposition de l'amiral ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, la médaille militaire a été conférée aux sieurs L'hopital (Guillaume-Marie) et L'hopital (Joseph-Louis), quartiers-maîtres de marine, pour prendre rang du 15 août 1853.

Par un décret impérial du 23 novembre 1857, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, la médaille militaire a été conférée aux sieurs L'hopital (Guillaume-Marie) et L'hopital (Joseph-Louis), quartiers-maîtres de marine, pour prendre rang du 15 août 1853.

CATÉGORIE.

Paris, le 25 novembre.

CORPS LEGISLATIF.

QUESTURE.

M. les députés sont invités à vouloir bien donner leur adresse au secrétariat de la questure aussitôt après leur arrivée à Paris.

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

#### Toute anglaise.

Les dépêches télégraphiques suivantes nous sont transmises d'Alexandrie à la date du 18 novembre :

Trois bâtiments sont arrivés avec des troupes à Calcutta. Des bateaux à vapeur attendent à Madras pour prendre à bord des troupes arrivant sur des vaisseaux à voiles.

On annonce que des troubles ont éclaté à Hyderabad : des troupes y sont envoyées.

Le général Havelock est à Lucknow avec 1.500 hommes. A 3 milles de là, à Alumbah, il se trouve un peu plus d'un millier d'hommes, en comptant les malades et les blessés ; mais les communications entre ces deux corps sont difficiles. On dit que les ennemis qui les entourent sont très nombreux et ont une forte artillerie. Cependant on a profité des embarras et des nombreuses occupations des Indiens pour ravitailler Lucknow. Des troupes y sont dirigées de Calcutta, et 1.200 Européens ont quitté Madrid. C'est un des hommes dont le mérite ne saurait être trop loué et qui jouit de l'estime de tous ses concitoyens.

Le régiment autrichien Kinsky vient de quitter Bologne pour repasser la rive gauche du Po. Il a été remplacé par l'imperial royal régiment Giulay (33<sup>e</sup> ligne). Le garnison de cette ville est toujours de 4.000 hommes de toutes armes. Un compte deux batteries d'artillerie.

La garnison d'Ancone est aujourd'hui de 3.000 hommes de troupes autrichiennes, dont une batterie d'artillerie.

Les travaux du chemin de fer de Bologne à Annone sont commencés sur divers points ; la partie la plus avancée est celle entre Sinigaglia et Ancone.

On espère que la ligne sera ouverte au public, entre ces deux villes, pour la foire qui aura lieu le 30 juillet prochain à Sinigaglia.

La vendange est terminée dans les Marches et la Romagne : la production de cette année peut être comparée à celle d'une année moyenne. On évalue à 63.000 castelline, qui équivaut à 494.350 hectares.

M. Ferdinand de Lesseps est passé ce matin à Ancone (18 novembre), venant de Trieste. Après avoir visité la ville, il s'est de nouveau embarqué pour continuer son voyage. (Correspondance politique.)

Le Vœu vient d'arriver. Il ajoute aux nouvelles précédentes que Lucknow a reçu des renforts. Les 32<sup>e</sup> et 93<sup>e</sup> régiments y sont entrés le 24 octobre. Ces renforts porteront l'armée du général Havelock à 7.000 hommes.

— Je fais comme vous : je me lève le matin et je me couche le soir.

— Allons ! allons ! vous vous gaussez de moi, mais on ne m'en fait pas accroire. Je sais que les hommes de plume écrivent de minuit à six heures du matin sur une table de café ou sur les genoux d'une danseuse, en buvant des petits verres de liqueur. Mais vous me dites que vous avez reposé : la politesse m'ordonne de vous croire. Quand vous raconterez l'histoire de ce souper, je vous fournirai des notes. Ne vous pesez pas : il faut se garder de la première impression, comme disait un conseiller général. Si vous prenez au sérieux tout ce que maître Pierre nous a conté, vous pourrez prêter à lire aux personnes compétentes. On a bientôt fait de se couvrir de ridicule, et le sage doit tourner sept fois sa plume dans sa bouche.

Car enfin, ce projet de canal que maître Pierre a fait sonner si haut n'est pas, à proprement parler, une merveille. L'idée première est bonne : j'aurais mauvaise grâce à dire le contraire, attendu qu'elle est de moi. Je l'ai émise autrefois dans la conversation, sans y attacher beaucoup d'importance. Il l'a recueillie comme les enfants ramassent des clous sur la route, et il l'a accommodée à sa façon pour nous la servir au dessert. Vous avez vu que tout le monde en a parié étonné, excepté moi. J'ai même porté la main à mon chapeau, comme pour saluer une vieille connaissance. Si j'ai offert de donner mon nom à ce nouveau canal, c'est que j'avais mes raisons. L'homme doit signer ses œuvres, comme dit un haut fonctionnaire de l'antiquité. Mais nous n'en sommes pas encore là. Il y a des difficultés à

lever, des obstacles à aplatiser, des complications administratives et autres à dénoncer. J'ai déjà causé ce matin avec maître Pierre, et je lui ai suggéré des idées nouvelles. Au moment où je vous parle, il trotte dans le marais et moi je suis assis : ne convient-il pas que les membres s'agencent et que la tête reste en place ? C'est une idée à développer, et que vous me dites que vous avez reposé : la politesse m'ordonne de vous croire. Quand vous raconterez l'histoire de ce souper, je vous fournirai des notes. Ne vous pesez pas : il faut se garder de la première impression, comme disait un conseiller général. Si vous prenez au sérieux tout ce que maître Pierre nous a conté, vous pourrez prêter à lire aux personnes compétentes. On a bientôt fait de se couvrir de ridicule, et le sage doit tourner sept fois sa plume dans sa bouche.

— Même maître Pierre ?

— Oh ! maître Pierre ne tient pas à l'argent. Il en parle beaucoup, il le manie quelquefois, il ne le garde pas. C'est un original, je vous l'ai déjà dit.

— Je l'ai bien vu. Comment va Marinette ce matin ?

— Petitement ; elle a les yeux rouges. Est-ce d'avoir pleuré ou d'avoir veillé ? Personne ne peut le dire. Je ne sais pas ce qu'elle fait de ses cha- grins, car elle ne les partage avec personne. Je crois qu'elle s'en nourrit. Ces messieurs sont partis au sortir de table, pendant qu'on vous menait coucher. Ils ont regagné Bordeaux sans traverser le village ;

#### Angleterre.

WHITE-HALL, 21 novembre. — La reine a daigné ordonner que des lettres patentes fussent revêtues du grand sceau du royaume uni d'Angleterre et d'Irlande, nommant et constituant le très-honoréable sir Charles Wood, baronnet : le contre-amiral Henry Eden : le capitaine Alexander Milne : le capitaine Frédéric-Thomas Pelham : et Thomas George Baring, esquire, pour être commissaires de la reine, à l'effet d'exercer les fonctions de lord grand amiral dudit royaume-uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, et des Etats, îles et territoires en dépendant. (Sun du 24 novembre.)

CATÉGORIE.

Point de nouvelles faillites, et les bruits qu'on ait couru pourraient être sans fondement. Il a été porté à la banque un sacrement de lingots, et il est probable que pendant quelque temps on y vera rentrer graduellement les souverains renvoyés d'Ecosse et d'Irlande. On peut donc considérer la panique comme entièrement passée. (Times du 24 novembre.)

Allemagne.

BRUXELLES, 23 novembre. — Le roi et la reine ont transféré aujourd'hui leur résidence à Charlottenbourg. Ils ont pris la route de terre, par Grunewald. (Nouvelle Gazette de Prusse.)

VIENNE, 21 novembre. — Sa Majesté a ordonné une réduction notable de l'effectif de toutes les armes. On assure que toutes les compagnies de l'infanterie, du génie et de l'artillerie seront réduites de 25 hommes ; la grosse cavalerie, de 30 hommes par escadron ; la cavalerie légère, de 40 hommes. Ces congés vont être accordés immédiatement, et il en résultera une économie de 10 millions de florins sur le budget de la guerre. (Gazette militaire.)

Allemagne.

BRUXELLES, 23 novembre. — Le roi et la reine ont transféré aujourd'hui leur résidence à Charlottenbourg. Ils ont pris la route de terre, par Grunewald. (Nouvelle Gazette de Prusse.)

VIENNE, 21 novembre. — Sa Majesté a ordonné une réduction notable de l'effectif de toutes les armes.

Le gaz a fait explosion hier vers onze heures du soir chez un restaurateur, rue Saint-Antoine, n° 213. L'accouplement a été causé par une grande foyere dans le restaurant. Huit personnes étaient gravement blessées, et deux moururent. L'explosion a été causée par une grande foyere dans le restaurant. Les personnes qui avaient été blessées ont été transportées à l'hôpital, et l'explosion a été causée

On écrit de Lerio, le 5 novembre, à la Gazette de Madrid : Depuis quelques jours, on voit régulièrement des loups dans les environs du cartillino. Ces loups s'attaquaient aux troupeaux et aux gens de la campagne. On cite trois personnes mortes des morsures d'une loupe que l'on croit enragée. Elle avait attaqué en divers lieux un paysan qui se défendait avec son bâton, lorsque deux gardes civiles sont survenues et ont abattu l'animal à coup de fusil. Les gens de la campagne n'osent plus sortir de leurs maisons pour aller travailler dans les champs.

Nous lissons dans le *Journal de Berlin* (Pars-die-dial): « Nous lissons dans le *New York Herald* du 11 novembre : Un jeune pensionnaire âgé de quinze ans, que nous désignons par son prénom de Jules, avait fait connaissance, pendant les dernières vacances, de deux vauriens, dont l'un, âgé de dix-huit ans, promet beaucoup, si l'on en juge par ce qui suit, et dont l'autre, âgé de vingt-sept ans, est déjà un ancien repris de justice. Gédant aux sollicitations comparées de ces mauvais compagnons, Jules s'était laissé aller à leur malice, jusqu'à ce que son père, qui l'avait donc dénoncé, le pénale sévèrement. Il a été arrêté et condamné à deux ans de prison pour avoir dérobé à un marchand une somme de 600 fr. L'avocat de Jules a déclaré apporter au juge une déposition de son procureur impérial et de l'un des juges du tribunal. Cette lettre l'informait que des poursuites étaient être dirigées contre lui pour détournement de valeurs appartenant à son père.

Mais simple que penser, Jules, à la réception de cette amende, n'est rien de plus pressé que de faire partie de la nouvelle à ses deux amis, de leur confier son effroi et de solliciter de leur expérience des conseils de nature à le aider d'embarquer.

Ceux-ci lui déclarent qu'ils avaient un moyen infalible de le sauver ; ils ne pouvaient lui donner d'explication, mais ils s'engagent à obtenir que les poursuites seraient arrêtées si Jules pouvait leur remettre une somme de 600 fr. Une fois sur le chemin des capitulations avec la conscience, l'espace qui sépare une faute d'une plus grave est bientôt franchi. Jules avait dérobé 6 fr. pour faire plaisir à ses camarades, il pouvait bien dérober 600 fr., aujourdhui qu'il s'agissait de son salut de sa tranquillité. Il se procera donc l'argent demandé, et, au lieu amusé comme rends-tous, il le remit à ses libérateurs.

Comme le lecteur l'a deviné sans doute, la lettre datée du parquet n'était qu'une pièce fausse fabriquée par nos deux fripons qui, tenant entre leurs mains une coupe si facile à empêcher, ne jaspent pas de dérober à si bon compte. Au risque d'envenier la peau aux ours d'or, ils tentèrent, en effet, de doubler les profits de leurs crimes malveillants, et bientôt ils réussirent parvenir au crâne du jeune homme un exploit d'ulster destiné à réveiller ses alarmes : par cet exploit, le coupable était cité en police correctionnelle pour s'entendre condamner du chef de détournement de valeurs appartenant à ses parents. Jules, se présentant devant lui et comprenant à sa douleur, les deux fils se chargèrent d'arrêter le procès s'il paraîtrait à mettre leur disposition une somme plus importante, 1,000 fr. Les 1,000 fr. furent exactement soustraits à la caisse paroissiale, et cette fois les malheurs partirent avec nos deux acolytes pour Saint-Omer, où, grâce à l'argent que Jules avait dérobé à ses parents, on metta une vie d'orgie et de débauches. C'est à ce moment qu'il fut arrêté, déboulé, reconnu qu'il avait été la dupé de deux étrats coquins et se décida à arroser les fâts à son père. Plutôt que de déposer.

On écrit de Batavia (Inde hollandaise) à l'Archidiacre Arredondo, journal arménien de Bayonne : que deux dames arménienes furent riches, M<sup>e</sup> Marie Maroussonian et M<sup>e</sup> Takoch-Necouk, qui furent par testament 35,000 piastres espagnoles, environ un million de piastres turques, pour fonder une école arménienne à Bayonne.

On écrit de Batavia (Inde hollandaise) à l'Archidiacre Arredondo, journal arménien de Bayonne : que deux dames arménienes furent riches, M<sup>e</sup> Marie Maroussonian et M<sup>e</sup> Takoch-Necouk, qui furent par testament 35,000 piastres espagnoles, environ un million de piastres turques, pour fonder une école arménienne à Bayonne.

On lit dans le *New York Herald* : Nous avions, il y a peu de temps, fait connaître le rôle important joué à l'hôtel des douanes de Richmond, deux malfrats sont en ce moment dans la prison de cette ville sous l'inculpation d'être les auteurs. L'un d'eux est un Anglais de nom d'Adams, condamné en Angleterre à la déportation ; après être parvenu à ce résultat, il a été réfugié dans ce pays, où il s'est rendu célèbre dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut arrêté dans cette ville. Il a été arrêté dans les fêtes judiciaires par ses nombreux malfaits. Adams est âgé d'environ quarante ans, et n'a rien, toute sa vie que de vol. Aux Etats-Unis, il débute par un vol avec effraction comme dans le Massachusetts, et pour lequel il fut condamné à dix ans de prison. Après cinq années passées dans les fers, il partit à l'échappée, et depuis lors il a pris part à un nombre considérable de vols importants. Ainsi il fut partie de la bande qui dévalisa le magasin de M. Schmidt, de Bay-street, de 11,000 piastres de deniers, et s'installa, peu après, chez M<sup>e</sup> Jeffry, au coin de Broadway et de Reeder-street, où cette bande avait fait un butin considérable qu'elle fut forcée d'abandonner sur le trottoir. On chevaucha du bateau de sauvetage, et il fut



grâce de l'empereur, et fit entendre qu'il n'était pas juste qu'il reçût d'un si grand prince une récompense qui fit au-dessous de son attein; qu'il était prêt à servir par ses conseils et par ses actions, et qu'il méritait de jouir des premières dignités et de posséder le titre de magistrat plus que les paupiers le surpassait par l'ancienneté de sa noblesse. L'empereur reçut froidement cette recommandation... A quelques jours de là, l'empereur, montrant au négociateur un visage sévère et mécontent de ce qu'il demandait des sommes si extraordinaires pour le paiement de ses troupes, bien que quelques-uns assurassent qu'il n'en eût aussi que par intelligence avec le négociateur lui-même, qu'il l'avait pris, afin de faire voir à ses gens jusqu'à quel point il les aimait, puisque, pour leurs intérêts, il se mettait en danger de déplaire à l'empereur, il fit signe à ceux qui étaient présents de s'approcher, et, ayant le sujet devant lui, il leleva la voix et fit un long discours dont le sens était : qu'il n'avait jamais désiré un secours aussi nombreux que celui que l'oyer avait amené, mais seulement suffisant d'infanterie et cinq cents de cavalerie, comme il paraissait de ses lettres scellées de laquelle que, néanmoins, lorsqu'ils étaient arrivés, il n'avait pas voulu les renvoyer, mais les avait reçus pour un temps, à la charge de servir moyennant une certaine solde ; que sa libéralité avait dépensé toutes les bourses ; que le grand-duc savait qu'il lui avait donné des sacs pleins d'argent, ainsi qu'il les distribuait lui-même à ses gens, selon la connaissance qu'il avait de leurs mérites et de leurs services ; qu'il n'avait point veillé leur donner d'autre chef que lui, ainsi que, lui obéissant comme ils avaient accommandé, ils observaient une discipline plus exacte ; que, cependant, après avoir éprouvé son épargne pour les enrichir, il n'en avait tenu aucun fruit ; qu'ils avaient passé l'hiver à Cynthe, où ils avaient fait beaucoup plus de mal que de bon ; qu'il était alors d'apprendre ce qu'ils avaient fait dans les autres villes par les plaintes que les habitants faisaient devant de tous côtés avec un éclat plus puissant que n'était la voix de Stentor ; que le siège de Magnésie, durant lequel ils avaient tourné leurs armes contre les Romains, ne pouvait s'excuser ; qu'il avouait franchement qu'ils avaient rendu un service considérable en secourant Philadelphie ; mais que, quand cette action aurait valu toutes les récompenses qu'ils avaient reçues, ils en avaient terni la gloire par les désordres qu'ils avaient commis depuis ; enfin qu'il n'avait pas besoin d'un si grand nombre de troupes, et que l'empereur ne les pouvait entretenir ; qu'il était épousé par les grandes dépenses qu'il avait faites ; qu'il souhaitait que ceux qui étaient présents enverraient les absents et principalement le nouveau chef qui était arrivé le dernier, ainsi qu'il ne lui demandait point ce qu'il ne pouvait lui donner, et qu'il ne se troupe point lui-même par une vaine espérance.

A. JOURNAL.

(Le reste prochainement.)

ENTOMOLOGIE APPLIQUEE.

HAUTÉ — PAIN D'INSECTES.

Extrait d'un manuscrit de M. Guérin-Mézière sur tous les poisons d'insectes dont les œufs servent à faire une sorte de pain nommé Hauté au Mexique.

Si l'on s'agissait que de la description d'insectes nouveaux enrichissant le catalogue des êtres vivants, comme celle d'un alcali ou d'un sel enrichit la chimie, je me serais borné à l'insérer dans mon journal scientifique, la *Revue et Mémoire de zoologie* ; mais j'ai pensé que l'histoire abrégée des espèces dont il s'agit intéresserait un public plus nombreux, parce que ces humbles insectes sont du domaine de l'entomologique et du petit groupe des insectes utiles. En effet, ils produisent un aliment pour l'homme en pondant une prodigieuse quantité d'œufs que l'on récolte par une sorte de culture régulière ; ces œufs constituent une farine dont on fait des espèces de pains ou de gâteaux qui sont consommées par le peuple, et tout cela est encore aujourd'hui l'objet d'un petit commerce sur les marchés de Mexico.

C'est en 1846 que j'ai eu connaissance, pour la première fois, de ces faits curieux. J'en ai pris note

dans une des nombreuses lettres adressées à l'Académie des sciences par M. Vallot de Dijon, et j'en ai consigné la vague et courte indication dans ma *Revue de zoologie* (1846, p. 338). J'attendais des renseignements plus précis sur ce sujet remarquable, lorsque, me trouvant à Turin en 1851 pour mes études sur les vers à soie, je fus agréablement surpris en recevant d'un entomologiste voyageur, M. Ghiliani, une petite quantité de farine mexicaine et surtout quelques échantillons des insectes qui la produisent.

Tout cela avait été envoyé à M. l'abbé Graveri son frère, préparateur de chimie et de physique à l'école de médecine de Mexico, et celui-ci avait joint à cet envoi les renseignements dont voici l'analyse :

Suivant M. Graveri, ces insectes et leurs œufs sont très-communs dans les eaux douces des lagunes qui avoisinent Mexico, et dans d'autres encore. Il dit que c'est dans la lagune de Chico que l'on va chercher une sorte de junc nommé *Touï* par les Mexicains, sur les feuilles duquel ces insectes aiment à pondre. On fait de nombreux faiseaux de ces plantes et on les porte dans une autre lagune, celle de Tescu, où on les aligne en grand nombre dans l'eau. Les insectes ne tardent pas à venir déposer leurs œufs sur ces faiseaux de juncs, et au bout de quelque temps, on retire ces faiseaux, on les fait sécher et on les bat sur de grands draps pour en détacher les myriades d'œufs dont les insectes les ont couverts. Ces œufs sont ensuite moulés et tamisés, mis en sacs comme de la farine, et vendus au peuple pour en faire des gâteaux ou des sortes de galettes nommées *Hauté*, qui sont assez bonnes à manger, mais qui ont un goût de poisson assez prononcé et légèrement acide. Quant aux faiseaux de juncs, on va les replacer dans la lagune, ils donnent une autre récolte, et cela se continue indéfiniment.

De plus, ajoute M. Graveri, les Mexicains prennent des quantités de ces insectes en fauchant, pour ainsi dire, dans l'eau, au moyen d'une truelle ; on les séche et l'on s'en sert pour la nourriture des oiseaux. A Mexico, on vend cette marchandise dans les rues et au marché en criant *Moschitos ! Moschitos !* comme on fait en Europe en vendant du fromage.

A. JOURNAL.

à distinguer entre elles par des caractères extérieurs. La première forme une espèce nouvelle, bien distincte par les cuisses antérieures des mâles qui sont très-épaisses, ainsi que par d'autres caractères mentionnés dans la description détaillée que j'en donne, et dans les figures qui accompagnent mon mémoire. Je lui ai donné le nom de *Corixa femorata*. La seconde a été décrite d'après des individus achetés au marché de Mexico, et publiée en 1831 par Thomas Say, entomologiste américain, sous le nom de *Corixa mercuria*.

Les œufs de ces deux espèces sont fixés en quantités innombrables contre les feuilles triangulaires du junc dont sont formés les faiseaux que l'on dépose dans l'eau. Ils sont de forme ovale avec un petit bouton au bout et un pédicule à l'autre extrémité, au moyen duquel ils sont fixés sur un petit disque arrondi que la mère colle à la feuille.

Parmi ces œufs, qui sont très-rapprochés et quelquefois fixés l'un sur l'autre, comme on le voit dans une des figures de mes dessins, on en observe d'autres considérablement plus grands, allongés et de forme cylindrique, collés sur la flèche contre ces mêmes feuilles de juncs, et qui appartiennent à un autre insecte plus grand, à une véritable *Notonecta* très-voisine des *Notonecta americanus* et *variolosa* des auteurs. Cependant, comme elle offre des caractères qui la distinguent de ces espèces, je la décris et représente comme une espèce nouvelle que j'appellerai *Notonecta unifasciata*, à cause de la large bande transversale blanche du milieu de son corps en dessus.

#### VENTES IMMOBILIERES.

A VENDRE, maison sur une enceinte, à la chambres des notaires de Paris, le 12 décembre 1857, madame *Malouin* à Paris, rue de Meilleray, n° 45 et 46, ayant plusieurs immeubles, deux cours. En tout 415 mètres 49 cent.

Revenu devant honnête augmenté, 6,500 fr.

Mise à prix, 6,500 fr.

N'demandez à M<sup>e</sup> *Fabre*, notaire, rue Thimon, n° 11, et à M<sup>e</sup> *Créteil*, notaire, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 25, ayant l'encher.

A VENDRE, à Paris (*Malouin*), rue Vital, n° 10, *Terrasse* à huitième étage, 122 mètres 73 centimètres, belle façade.

Il y admet à M<sup>e</sup> *Chateauneuf*, notaire à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n° 25.

TERRE DU BLISON (Indre), à 46 kilomètres des chemins de fer de Bourges et du Creuse.

Château, portes, bergeries, pré, bois, stables, rivières et clôtures d'eau. 480 francs. Classe, publique.

Revenu devant honnête de 1856, 18,500 fr.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à prix, et même sous une enveloppe, en la chambre des notaires de Paris, le 15 décembre 1857.

Mise à prix, 300,000 fr.

Faculté d'acquérir en soi, au prix de 50,000 fr., un domaine continu de 57 hectares.

Il admet à M<sup>e</sup> *Fourchy*, notaire, quai Malakoff, n° 5, dépositaire des fonds des charges, à Bûche, à M<sup>e</sup> *Delaunay*, notaire à Tours, à M<sup>e</sup> *Reynaud*, notaire, à Paris.

ADJUDICATION, misé sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par M<sup>e</sup> *Duvau*, l'un d'eux, le mardi 8 décembre 1857, à midi.

Il admet à M<sup>e</sup> *Bardou*, notaire, expirant le 21 décembre 1857, à midi.

De *Malouin*, quai de la Mégisserie, n° 6, près le boulevard de Sébastopol, à Paris, par bail principal et partie, expirant le 21 décembre 1857.

Il admet à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue de l'Assomption, 22.

TERRE DU BLISON (Indre), à 46 kilomètres des chemins de fer de Bourges et du Creuse.

Château, portes, bergeries, pré, bois, stables, rivières et clôtures d'eau. 480 francs. Classe, publique.

Revenu devant honnête de 1856, 18,500 fr.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Delaunay*, notaire à Tours, à M<sup>e</sup> *Reynaud*, notaire, à Paris.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Quillet*, notaire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

VERTE EN L'ONDE : une habitation des environs de Paris, le 12 décembre 1857, à Paris.

*Malouin* sied à la Chapelle-Saint-Denis (Seine) à l'angle de la rue de la Touraine, sur laquelle elle porte le n° 13, et de la rue Neuve-du-Bon-Puits, sur laquelle elle porte le n° 1.

Mise à prix, 35,000 fr.

S'admet à M<sup>e</sup> *Quillet*, notaire à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

ADJUDICATION, mise sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par M<sup>e</sup> *Duvau*, l'un d'eux, le mardi 8 décembre 1857, à midi.

Il admet à M<sup>e</sup> *Bardou*, notaire, expirant le 21 décembre 1857, à midi.

De *Malouin*, quai de la Mégisserie, n° 6, près le boulevard de Sébastopol, à Paris, par bail principal et partie, expirant le 21 décembre 1857.

Il admet à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue de l'Assomption, 22.

TERRE DU BLISON (Indre), à 46 kilomètres des chemins de fer de Bourges et du Creuse.

Château, portes, bergeries, pré, bois, stables, rivières et clôtures d'eau. 480 francs. Classe, publique.

Revenu devant honnête de 1856, 18,500 fr.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Delaunay*, notaire à Tours, à M<sup>e</sup> *Reynaud*, notaire, à Paris.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

VERTE EN L'ONDE : une habitation des environs de Paris, le 12 décembre 1857, à Paris.

*Malouin* sied à la Chapelle-Saint-Denis (Seine) à l'angle de la rue de la Touraine, sur laquelle elle porte le n° 13, et de la rue Neuve-du-Bon-Puits, sur laquelle elle porte le n° 1.

Mise à prix, 35,000 fr.

S'admet à M<sup>e</sup> *Quillet*, notaire à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

ADJUDICATION, mise sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par M<sup>e</sup> *Duvau*, l'un d'eux, le mardi 8 décembre 1857, à midi.

Il admet à M<sup>e</sup> *Bardou*, notaire, expirant le 21 décembre 1857, à midi.

De *Malouin*, quai de la Mégisserie, n° 6, près le boulevard de Sébastopol, à Paris, par bail principal et partie, expirant le 21 décembre 1857.

Il admet à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue de l'Assomption, 22.

TERRE DU BLISON (Indre), à 46 kilomètres des chemins de fer de Bourges et du Creuse.

Château, portes, bergeries, pré, bois, stables, rivières et clôtures d'eau. 480 francs. Classe, publique.

Revenu devant honnête de 1856, 18,500 fr.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Delaunay*, notaire à Tours, à M<sup>e</sup> *Reynaud*, notaire, à Paris.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

VERTE EN L'ONDE : une habitation des environs de Paris, le 12 décembre 1857, à Paris.

*Malouin* sied à la Chapelle-Saint-Denis (Seine) à l'angle de la rue de la Touraine, sur laquelle elle porte le n° 13, et de la rue Neuve-du-Bon-Puits, sur laquelle elle porte le n° 1.

Mise à prix, 35,000 fr.

S'admet à M<sup>e</sup> *Quillet*, notaire à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

ADJUDICATION, mise sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par M<sup>e</sup> *Duvau*, l'un d'eux, le mardi 8 décembre 1857, à midi.

Il admet à M<sup>e</sup> *Bardou*, notaire, expirant le 21 décembre 1857, à midi.

De *Malouin*, quai de la Mégisserie, n° 6, près le boulevard de Sébastopol, à Paris, par bail principal et partie, expirant le 21 décembre 1857.

Il admet à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue de l'Assomption, 22.

TERRE DU BLISON (Indre), à 46 kilomètres des chemins de fer de Bourges et du Creuse.

Château, portes, bergeries, pré, bois, stables, rivières et clôtures d'eau. 480 francs. Classe, publique.

Revenu devant honnête de 1856, 18,500 fr.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Delaunay*, notaire à Tours, à M<sup>e</sup> *Reynaud*, notaire, à Paris.

ADJUDICATION : une habitation à Paris, à M<sup>e</sup> *Duvau*, notaire, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

VERTE EN L'ONDE : une habitation des environs de Paris, le 12 décembre 1857, à Paris.

*Malouin* sied à la Chapelle-Saint-Denis (Seine) à l'angle de la rue de la Touraine, sur laquelle elle porte le n° 13, et de la rue Neuve-du-Bon-Puits, sur laquelle elle porte le n° 1.

Mise à prix, 35,000 fr.

S'admet à M<sup>e</sup> *Quillet*, notaire à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 83.

ADJUDICATION, mise sur une seule enchère, en la chambre des notaires de Paris, par M<sup>e</sup> *Duvau*, l'un d'eux, le mardi 8 décembre 1857, à midi.

Il admet à M<sup>e</sup> *Bardou*, notaire, expirant le 21 décembre 1857, à midi.

De</small